

INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE  
POUR LE DEVELOPPEMENT

## DIRECTION GENERALE

BP : 2123 Yaoundé  
Tel/Fax: (237) 222 23 26 44/222 22 59 24  
E-mail : [info@irad.cm](mailto:info@irad.cm)  
Site web : [www.irad.cm](http://www.irad.cm)

INSTITUTE OF AGRICULTURAL  
RESEARCH FOR DEVELOPMENT

## HEAD OFFICE

P.O.Box: 2123 Yaoundé  
Tel/Fax: (237) 222 23 26 44/222 22 59 24  
E-mail : [info@irad.cm](mailto:info@irad.cm)  
Site web : [www.irad.cm](http://www.irad.cm)

Yaoundé, le *03/07/2025*

**DECISION N° /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/09/2025  
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**N° 31/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2025 DU 12/08/2025  
RELATIF À LA CONSTRUCTION POUR LA CONSTRUCTION ET L'ÉQUIPEMENT D'UNE ÉCLOSÉRIE  
MODERNE À GAROUA**

\*\*\*\*\*  
**LE DIRECTEUR GENERAL,**

- Vu la Constitution ;
- Loi 2024/013 du 23 décembre 2024 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2025 ;
- Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret n°2011/305 du 12 septembre 2011 portant nomination du Directeur Général de L'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
- Vu Le Décret N° 2019/075 du 18 Février 2019 portant réorganisation de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
- Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés publics ;
- Vu L'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007, mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales (CCAG), applicables aux marchés publics ;
- Vu La Décision n°00000434/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination de présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics ;
- Vu La circulaire n° 005/CAB/PM du 31 décembre 2014 relative à l'anticipation de la procédure de passation des Marchés publics avant la mise en place de la disponibilité des financements ;
- La circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 Décembre 2024 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025.

Considérant les nécessités de service.

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les entreprises dont les noms et les coordonnées suivent ont été retenues pour l'exécution des Marchés issus de l'Avis d'Appel d'Offres N° 31/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2025 du 12/08/2025 relatif à la construction et l'équipement d'une écloserie moderne à Garoua.

N°	Appel d'Offres	Etablissement proposé	Montants en CFA		Délai en jours
			HT	TTC	
01	LOT 1	FOULAH EDIFICE CAMEROUN SARL, Tél : 693 82 42 52, N° Contribuable M102015193791M	39.902.495	47.583.725	90
02	LOT 2	ALLIED TRADING GROUP SARL, B.P 5780 Yaoundé, Tél : 697 00 04 00/670 74 34 34, N° Contribuable M012517488449F	303.500.000	303.500.000	120

**Montant TTC de l'ensemble des lots :** 351.083.725 (trois cent cinquante un millions quatre-vingt-trois mille sept cent vingt-cinq) Francs CFA

**Financement :** PIISAH

**Exercice :** 2025

**Article 2 :** Les Directeurs des susdites Sociétés sont invités à se présenter au Service des Marchés pour recevoir notification des projets de Marchés.

**Article 3 :** la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

#### Ampliations

- MINMAP
- ARMP
- DAAF/ SDBF/SM/CIPM
- AFFICHAGE
- CHRONOS/ARCHIVES
- ENTREPRISES CONCERNÉES



Noé WOIN